

Votations cantonales du 27 septembre

Ce qu'il faut savoir sur le projet de salaire minimum

Une initiative syndicale demande que personne ne soit payé moins de 23 francs de l'heure. Dangereux car trop rigide, dit la droite.

Eric Budry

Le 27 septembre, on saura si une majorité de Genevois estime nécessaire d'introduire un salaire minimum dans le canton en acceptant l'initiative populaire lancée par les syndicats «23 frs, c'est un minimum». Des projets similaires avaient été refusés à Genève en 2011 (projet cantonal retoqué par 54% des votants) et en 2014 (projet fédéral rejeté par 60% des Genevois). Mais entre-temps, un virus a coulé sous les ponts - changeant le regard d'une partie de la population sur des professions parfois peu rémunérées mais essentielles au quotidien - et des salaires minimaux jurassiens, neuchâtelois et tessinois ont vu le jour. Ce n'est toutefois pas gagné pour les initiateurs car les arguments de la droite et des milieux économiques contre le projet n'ont, eux, pas changé: la charge serait insupportable pour les branches à faible rendement et mettrait à mal le partenariat social. Tour d'horizon du dossier en quatre chapitres.

1. Le mécanisme proposé

Déposée en juin 2018 munie de 7700 signatures, l'initiative «23 frs, c'est un minimum» propose d'introduire un salaire horaire minimum de 23 francs, correspondant à 4182 francs mensuels pour 42 heures de travail. La loi prévoit également une indexation au coût de la vie. Des exceptions sont formulées pour les jeunes en formation, ainsi que pour le secteur de l'agriculture. L'argument de la gauche et des syndicats est qu'il n'est pas possible de vivre décemment à Genève en dessous de ce niveau de revenu et que ce n'est pas aux aides publiques de combler financièrement ce qui manque.

Selon les statistiques, 10% des travailleurs disposent, à Genève,



Le 27 septembre, les citoyens genevois se prononceront sur cinq objets fédéraux et cinq sujets cantonaux, dont l'initiative syndicale en faveur d'un salaire minimal.

d'un salaire horaire inférieur à 23 francs. Cela représente environ 30'000 personnes. Les principaux secteurs concernés sont l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, l'économie domestique, la coiffure, la blanchisserie, le commerce de détail et le travail temporaire. Selon les syndicats, ce sont dans deux tiers des cas des femmes qui occupent ces emplois à bas salaires.

2. Deux fronts compacts

Sur cet objet, les fronts sont parfaitement dessinés. D'un côté, toute la gauche, les syndicats et une kyrielle d'associations (Avivo, Mouvement populaire des familles, mouvements féministes) soutiennent le projet. De l'autre, la droite et les associations représentant les milieux économiques comme la Fédération des entreprises romandes (FER) le combattent. Le MCG fait également partie de ce second camp.

Le 31 octobre 2019, une majorité du Grand Conseil a refusé l'initiative par 56 non contre 41 oui. L'avis du Conseil d'État est également négatif. Il s'en ex-

plique ainsi: «L'introduction d'un salaire minimum légal étatique mettrait sérieusement en péril les bons résultats du marché du travail et équivaldrait à une véritable rupture avec la politique de formation des salaires, alors que celle-ci a montré jusque-là des résultats satisfaisants.» Assez paradoxalement, le gouvernement cantonal reconnaît toutefois qu'il est de fait insoutenable que l'État doive pallier, sur le long terme, des salaires insuffisants versés par l'économie pour subvenir aux besoins fondamentaux.

3. Le partenariat ou rien

Ce qui nous conduit bien sûr à parler de l'argument central des opposants à l'initiative, qui est de lui opposer le fonctionnement souple du partenariat social (les salaires et les revenus sont négociés par branches), alors que les syndicats veulent imposer d'en haut un salaire minimal plancher. Dans sa prise de position, le PLR va même jusqu'à soutenir qu'un revenu minimum mettrait en danger les conventions collectives de travail (CCT). «Son ins-

tauration signifierait l'abandon pur et simple des CCT, ce qui rendrait précaires de nombreux secteurs comme la construction et ne faciliterait pas l'emploi des jeunes», écrit le parti dans un communiqué.

Il n'est évidemment pas dans l'intention des syndicats d'abandonner le partenariat social. «C'est lorsqu'il ne fonctionne pas qu'un salaire minimum devient nécessaire pour le compléter», précise Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Mardi, le syndicat Unia a précisément communiqué sur ce qu'il considère comme une déficience. «La CCT nationale de l'hôtellerie-restauration vient d'être reconduite pour deux ans sans aucune amélioration salariale, a expliqué Camila Aros, la responsable du secteur. Or c'est un secteur où les salaires sont encore plus bas que dans le nettoyage. Nous avons dû accepter car Gastro Suisse faisait pression pour dénoncer la CCT. C'est en raison de ces situations bloquées que les syndicats estiment indispensable l'instauration d'un revenu minimum.» Autre argument: à Genève, près de la moitié des travailleurs ne bénéficient pas de la protection d'une CCT.

4. Quel effet va s'imposer?

Si Neuchâtel, le Jura et le Tessin sont maintenant dotés d'un salaire minimum - ce qui donne une crédibilité au projet genevois - l'échec syndical de 2014 au niveau national et local peut provoquer quelques doutes sur les chances de l'initiative de s'imposer. Oui, mais la crise sanitaire qu'a traversée le pays a provoqué indirectement une revalorisation de l'image de certaines «petites» professions de la vente et du nettoyage, notamment. Reste à voir si les applaudissements de ce printemps auront un impact dans les urnes.

D'autant que la très délicate situation économique née de la crise sanitaire pourrait bien avoir l'effet inverse. Dans une période aussi incertaine où les entreprises et leurs employés craignent avant tout pour la préservation des emplois, un changement de paradigme ne sera-t-il pas considéré comme trop aventureux par beaucoup? Rendez-vous le 27 septembre!

Trente Genevois pour réinventer Genève

Forum citoyen

Un groupe de résidents, tirés au sort, est chargé d'imaginer la manière d'habiter le canton et de faire face aux enjeux environnementaux.

Ils sont trente. Autant de femmes que d'hommes et provenant de tous horizons. À la suite d'un tirage au sort, ils viennent d'accéder au Forum citoyen, première expérience du genre à Genève. Ils ont quatre mois pour répondre à la question suivante: «Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique?»

L'idée d'un tel forum émane du conseiller d'État Antonio Hodgers. Son Département du territoire organise fin septembre un week-end de débats intitulé Rencontres du développement. On y parlera urbanisation, nouveaux quartiers, densité et architecture. Et on s'écharpera. Avant tout entre gens qui se connaissent, car ce genre de manifestation attire toujours un peu les mêmes, les politiques et les forts en gueule. Les jeunes, les femmes et les étrangers sont toujours sous-représentés.

«Avec ce forum, nous voulons donner aux citoyens communs la possibilité de réfléchir aux grands enjeux du futur, explique Antonio Hodgers. C'est une manière de

faire vivre la démocratie hors des circuits habituels.»

Début août, le département a envoyé une invitation à 3000 résidents, suisses ou étrangers ayant le droit de vote, représentatifs de la population. 360 personnes, soit 12% d'entre elles, se sont dites prêtes à participer au forum. «Ce taux de réponses est très bon si on le compare avec les expériences de ce type à l'étranger», commente Nenad Stojanovic, professeur à l'Université de Genève et pilote de l'opération.

Mardi soir, à la salle communale de Lancy, une centaine de ces 360 volontaires étaient présents. Il a fallu désigner les 30 futurs membres du forum. Pour cela, un deuxième tirage au sort a eu lieu. Dit à «sélection aléatoire», il devait assurer une bonne représentativité du groupe, en termes de sexe, d'âge, de formation, de lieu de résidence, de nationalité, etc. Pour cela, on a utilisé un ordinateur.

Ces trente personnes vont se réunir durant quatre week-ends d'ici au mois de janvier. Ils seront encadrés par des experts de leur choix. On attend d'eux un rapport qui répond à la question posée qui, on l'a vu, est plutôt vaste.

Et après? Où va finir ce rapport, ont demandé les volontaires? Dans un tiroir? Antonio Hodgers n'a pas voulu donner de fausses illusions. «La démocratie suisse fonctionne à petits pas. On ne fait pas de révolution. Nous écouterons vos propositions, vous pourrez les transmettre à qui vous voudrez. Elles feront en tout cas partie du débat. Il vous reviendra de les porter et de les faire vivre.» **Christian Bernet**

PUBLICITÉ

Votation fédérale n°3
27 septembre 2020



**NON AUX CADEAUX FISCAUX
POUR LES FAMILLES AISÉES**

Favoriser la protection des troupeaux au lieu d'augmenter les tirs

Un animal familial

Les familles de loups vivent sur un grand territoire stable. Elles le défendent contre d'autres loups: il n'y a qu'une famille par territoire. Ce comportement limite de façon naturelle la population de loups.

**Un animal utile**

Le loup crée un équilibre naturel en forêt. Aujourd'hui, pour lutter contre l'abrutissement provoqué par les cerfs et les chevreuils, on protège les jeunes pousses d'arbres à grands frais, avec des clôtures et des tubes en plastique.



Les loups qui posent problème sont déjà abattus aujourd'hui.

Il faut promouvoir efficacement la protection des troupeaux.

Non

27 septembre 2020

Loi d'abattage

Association «NON à la Loi sur la chasse», Dornacherstr. 192, 4018 Bâle

loi-chasse-non.ch